Les services d'assistance aux victimes en France et au Québec
Projet n°62.606

RAPPORT DE MISSION 2010 ET RAPPORT GLOBAL 62E CPCFQ

Les objectifs 2010

- Analyser les différents types de victimes et les besoins des victimes d'infractions au Québec et en France, pour continuer à recenser les pratiques transposables en matière de services d'assistance aux victimes et pour identifier les besoins émergents.
- Ramener en France des éléments pour alimenter la réflexion sur une contribution pour les victimes (type suramende compensatoire) afin de financer les actions des associations d'aide aux victimes en France.
- Construire la plus-value du réseau d'échanges franco-québécois et travailler la pertinence d'intégrer d'autres partenaires dans ce réseau.

1. Actions menées en France et au Québec en 2010

En France : mission du 16 au 22 juin 2010
J 1 :
- **Assemblée générale de l'INAVEM** (Centre Hospitalier Universitaire Grenoble)
- Accueil et rencontre à **l'Hôtel de Ville de Grenoble** par Michel Destot, député-maire de Grenoble et Président de l'association des maires des grandes villes de France.

J 2 :
- XXVes Assises nationales des associations d'aide aux victimes sur le thème : « Les politiques territoriales d'aide aux victimes : enjeux et stratégies ». (Centre des Congrès WTC – Grenoble)

J 3 :
- Suite des XXVes Assises nationales des associations d'aide aux victimes - Grenoble
WE retour Paris

J 4 :
- Rencontre avec l'association d'aide aux victimes Mediavipp, visite du TGI Evry sur le thème de la médiation pénale. **Observation d'une médiation pénale** avec un fait de violences au sein du couple.
- **Rencontre des partenaires** au projet dans les locaux de l'INAVEM Paris

J 5 :
- Rencontre d'une **magistrate du Service de l'accès au droit, à la justice, et de l'aide aux victimes** du ministère de la Justice française sur la thématique des **droits des victimes au regard de la procédure pénale et de l'indemnisation.**
- Rencontre avec Alain Legrand, **psychologue,** président de l'association SOS violences familiales sur **la prise en charge des auteurs de violences au sein de la famille**, et président de la FNACAV

Au Québec : mission du 13 au 18 décembre 2010
J 1 :
- Rencontre **Centre pour les victimes d'agression sexuelle** de Montréal – ligne téléphonique – Table de concertation agressions à caractère sexuel/
- Représentants du **Centre de services de justice réparatrice**

J 2 :
- Rencontre avec le **Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels BAVAC**, ministère de la Justice – Québec
- Rencontre avec des représentants du **Ministère des Relations internationales et du Consulat français** en lien avec le projet *Les services d'assistance aux victimes en France et au Québec*.

J 3 :
- Visite de la **maison d'hébergement** La Séjournelle pour les femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales, présentation de « **Carrefour sécurité en violence conjugale** », projet de

développement des actions intersectorielles pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale.
- Déjeuner de travail avec tous les partenaires de « Carrefour sécurité en violence conjugale »
- Rencontre du CAVAC de Mauricie à Shawinigan et des procureurs à la couronne du tribunal

J 4 :

- Observation d'une audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) à la Montée St-François (établissement pénitentiaire, sécurité minimum)
- Visite avec la directrice adjointe de l'établissement, puis rencontre des représentants de la Commission nationale et du bureau des services aux victimes de la CNLC et du Service correctionnel du Canada, et des intervenants dans les programmes proposés aux détenus auteurs de violences sexuelles.
- Rencontre de débriefing avec les partenaires au projet – Montréal locaux AQPV

J 5

- Rencontre avec le Président de **l'association québécoise de défense des droits des personnes retraitées** et de **RIVFEL. Présentation de la trousse SOS Abus** contre la maltraitance des personnes aînées.

2. Résultats atteints pour l'année 2010

- Toutes les rencontres prévues ont eu lieu, excepté la rencontre avec le département de psychiatrie de McGill.
- Le projet soutenu par le Consulat général de France et le MRI québécois est très bien identifié dans les deux pays.
- Les partenaires ont une bien meilleure connaissance des modalités d'intervention auprès des victimes dans les deux pays
- Concernant les victimes de violences sexuelles, les personnes aînées victimes et les victimes de violences conjugales, nous avons beaucoup de matériaux pour évaluer et comparer les situations et les prises en charges en France et au Québec.
- Nous avons également des expérimentations de chaque pays qui peuvent intéressés l'autre pays :
    - en France, nous avons développé une première expérimentation de rencontres détenus victimes dans le cadre de la justice restaurative, dont nous cherchons des évaluations au Québec et au Canada. La rencontre avec le ministère de la Justice québécois doit nous donner les éléments textuels, législatifs qui sous-tendent le financement du FAVAC, pour importer ce mode de financement en France.
    - au Québec, une attente très forte sur les évolutions dans la province du mode d'indemnisation des victimes de crimes, au regard du fonctionnement du Fonds de Garantie en France et de la CIVI.
- Nous avons pu intégrer dans la mission 2010 au Québec en plus des missionnaires de l'année 2009, des profils juridique et psychologique qui permettent encore un autre regard et une approche complémentaire et différente.

Toutes les rencontres pendant ces deux ans ont permis aux deux pays de mieux se connaître, de se comprendre, de mieux appréhender les différences culturelles, juridiques dans le droit et l'aide aux victimes d'infractions.

3. Bilan global pour les deux années 2009-2010

Pour la France :

4 thèmes ont retenu particulièrement notre attention, avec les outils afférents :

- le concept de justice réparatrice/restaurative et ses modalités à développer en France (des rencontres détenus victimes ont eu lieu en France pour la première fois en 2010 ; en plus de la médiation pénale qui en France est très développée)

- l'accompagnement post-sentienciel des victimes que nous pourrions développer au sein des Bureaux d'Aide aux Victimes qui se développent en France depuis 2009 en lien avec le ministère de la Justice et l'INAVEM (informations des modalités de l'exécution de la peine, services particuliers pour l'information des victimes sur les mesures de libération conditionnelle)
- le concept de sécurité et de protection des victimes (vs information sur les droits/soutien psy/accompagnement), avec le Carrefour Sécurité violence conjugale et la Trousse contre les violences aux personnes aînées. On note également l'intérêt à développer en France des liens entre les réseaux de prise en charge associatifs et les universités dans leur fonction de recherche et réflexion.
- le financement des services d'aide aux victimes (avec la sur-amende compensatoire, la contribution victime et les produits de la criminalités pour alimenter le FAVAC…)

La modalité de travail que sont les « tables de concertation » au Québec est très intéressante pour mettre à la même table, opérationnels et décisionnaires. A développer en France.

Pour le Québec

- L'intégration de la notion de prévention de la délinquance et de l'assistance aux victimes. Deux notions relativement isolées au Québec.
- La prise en charge des victimes d'évènements collectifs survenus en France ou à l'étranger. À ce chapitre, l'INAVEM offre une action de soutien, de coordination et d'accompagnement aux Associations d'assistance aux victimes.
- Les victimes en milieu professionnel. Offre de services sollicitée par des entreprises publiques et privées afin de faire bénéficier leurs salariés, et parfois leurs clients, victimes d'infractions ou d'évènements graves.
- Le volet médiation pénale.
- Les formes d'indemnisation des victimes d'actes criminels à l'heure où nous attendons une réforme au Québec.

Des liens se sont établis avec les partenaires que nous allons faire perdurer, néanmoins, il nous semblait important de poursuivre et d'approfondir notamment le réseau d'échange franco-québécois mis en place grâce au projet porté par la 62è session de la CPCFQ, pour :

- tenter de donner une réalité tangible à ce réseau d'échanges par une publication francophone sur la reconnaissance des victimes au travers de thèmes spécifiques, sans doute avec l'indemnisation des victimes comme point central ;
- et d'intégrer un ou des nouveaux partenaires dans ce réseau francophone de l'aide aux victimes (pays du Nord et pays du Sud)

C'est dans cet esprit que l'INAVEM et l'AQPV ont déposé et obtenu une demande de financement d'un projet dans le cadre de la 63è session de la CPCFQ.